
Séance du 4 Mars 2019

Date de la convocation: 26/02/2019

Présents : Mme HUGUET Elizabeth, Maire, Mme LAGARDE Françoise, MM : DA SILVA Jean, DENIS Bruno, DESREUMAUX Marc, FROMET Mathieu, GAGNAN Thomas, GLASZIOU Alexandre, ROLLERI Maurice

Excusés : Mme MARGAT Annie et M. TOUCHET Alexis

1. Prévisions de travaux 2019

a- Voirie

Les travaux de voirie 2019 ont déjà été évoqués en conseil municipal pour permettre les demandes de subventions. Il est prévu :

- Reprise des caniveaux au 10 rue du Bout de l'Enfer
- Reprise des caniveaux route de Cravant
- Purges de voirie rue de l'Abreuvoir
- Réfection des trottoirs Grande Rue côté impair
- Réfection des trottoirs Grande rue et Bourg en face la salle des fêtes
- Réfection des trottoirs à Villemuzard jusqu'à l'arrêt de bus
- Création de trottoirs à Villemuzard face des trois maisons neuves
- Reprise des caniveaux croisement rue du Bout de ville et impasse

Pour la réalisation des travaux la commune a deux options, joindre le groupement de commandes de la CCBVL pour un montant global de travaux estimé à 74 576€ (reste à charge de la commune de 45 372,20€) ou faire appel directement à l'entreprise BSTP pour un montant estimé des travaux de 72 363€ (reste à charge pour la commune de 44 213,93€).

b- Eglise

Les travaux de l'église ont déjà été votés en conseil municipal. Il est envisagé en 2019 de :

- Restaurer la porte principale
- Réaliser l'étude sur l'assainissement général
- Restaurer le tableau « Résurrection du Christ »
- Restaurer le haut-relief de « La Vierge Assise et l'Enfant »
- Rénover les boiseries du chœur
- Replacer le pilier des fonts Baptismaux
- la DRAC réalisera l'étude de réhabilitation de la Chapelle Seigneuriale

Le montant total des travaux de l'église est de 40 821€ avec un reste à charge de la commune de 10 613,46€.

c- Portails

Il est proposé la remise en état du portail du cimetière par l'entreprise Lemoine (peinture) et par l'entreprise Rappeneau (ferronnerie) pour un montant de 1 698€.

Une autre proposition des Maîtres du fer a été reçue pour un montant de 2 283,55€.

Le portail du jardin derrière la mairie pourrait être rénové également par l'entreprise Rappeneau et l'entreprise Lemoine pour un montant de 2 737€.

d- Salle des Fêtes

Les travaux 2019 envisagés sont :

- La confection d'un portail et d'un portillon pour fermer la cour de la salle des fêtes par l'entreprise Rappeneau pour un montant de 4 440€
- Le changement de l'électroménager dans la cuisine avec le remplacement des frigos (voir le nombre), l'achat ou non d'un lave-vaisselle et de deux cuisinières ou d'un fourneau et d'une étuve, pour un montant d'environ 8 079,20€ proposé par l'entreprise JULIEN et GAFIC. En options à discuter, il pourrait être remplacé la table centrale par une table inox, la totalité ou partie de la vaisselle et acheté un meuble à balais.
- La mise aux normes électriques de la cuisine par l'entreprise Ploncard pour un montant de 1 455€.
- La création de toilettes aux normes handicapées par l'entreprise Ploncard pour un montant de 5 060€ avec un reste à charge pour la commune de 3 036€
- La création d'une rampe d'accès pour un montant de 2 593,75€
- Le ravalement des façades par l'entreprise Guimont pour un montant de 15 044,20€
- La réalisation d'un mur et du seuil pour le portail par l'entreprise Guimont pour un montant de 4 540,40€

Concernant la rampe d'accès, l'entreprise Guimont se propose de la faire en même temps que le seuil du portail pour le coût seul du béton.

e- Signalétique

Il est proposé la réalisation :

- D'une vitrine pour l'église par l'entreprise Signalétique Vendômoise pour un montant de 227€
- D'un panneau plan de la commune par l'entreprise Signalétique Vendômoise pour un montant de 1 250€
- De deux panneaux d'affichage par l'entreprise Signalétique Vendômoise pour un montant de 2 761€
- De faire inscrire en toutes lettres « SALLE DES FETES » sur le bâtiment pour un montant de 700 à 800€

Concernant les deux panneaux d'affichage, la commune a actuellement en stock des panneaux électoraux qui peuvent être recyclés pour cet usage.

Le montant global des travaux seraient de 157 732,15€ avec un reste à charge pour la commune de 97 351,54€ s'il était décidé la réalisation de tous les travaux proposés ci-dessus.

f- Emprunt

Mme le Maire informe les conseillers qu'il est possible de réaliser un emprunt de 100 000€ sur 10 ans à un taux de 1,14% pour le financement des projets d'investissement.

La mensualité trimestrielle serait de 2 648,76€.

A ce jour le montant annuel de remboursement de l'emprunt pour 2019 est de 6 781,84€. En 2014 ce montant était de 18 800€.

Les finances de la commune permettent de s'engager sur un nouvel emprunt mais montrent également une réserve suffisante chaque année et en constante augmentation.

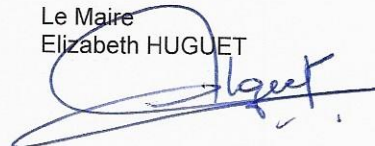
Mme le Maire précise que le montant annuel de remboursement serait inférieur à ceux des années précédentes. Ce qui n'a en aucun cas empêché la réalisation de travaux d'investissement.

Rappel pour mémoire sur les années précédentes

Années	Total emprunt	Investissement travaux
2014	18 799,72€	75 690,28€
2015	22 255,88€	62 771,78€
2016	16 391,69€	54 518,59€
2017	16 391,76€	137 875,47€
2018	9 890,91€	175 603,11€
2019	6 781,84€	179 550,00€ (prévisions)

Conclusion : Pas d'observation particulière des membres de la commission à part M. Fromet qui souhaite y réfléchir.

Le Maire
Elizabeth HUGUET



Les membres de la Commission travaux :

DA SILVA Jean	DENIS Bruno	DESREUMAUX Marc
FROMET Mathieu	GAGNAN Thomas	GLASZIOU Alexandre
LAGARDE Françoise	MARGAT Annie	ROLLERI Maurice
	TOUCHET Alexis	